

Appel à contributions

Revue Mondes en développement

Numéro spécial sur le thème

« La coopération économique décentralisée : une coopération économiquement porteuse ou un simple élargissement du territoire marchand ? »

Sous la direction **d'Abdelkader DJEFLAT** et de **Bruno BOIDIN** (CLERSE, CNRS - UMR 8019 - Université de Lille)

La coopération décentralisée, initiée sous des formes très simples à travers les jumelages, s'est ensuite développée de façon plus structurée et ambitieuse. Elle a donné aux collectivités territoriales et aux sociétés civiles un poids important dans la coopération pour le développement. Aujourd'hui on constate une nouvelle évolution fondée sur l'idée que la coopération décentralisée devrait être axée sur les leviers économiques, alors qu'elle a longtemps été appliquée dans des domaines plutôt sociaux, urbains, éducatifs, etc. Comment sommes-nous arrivés à cette coopération économique décentralisée ? Que signifie-t-elle ? Comment expliquer ce phénomène et quels sont les facteurs qui ont agi au Nord et au Sud ? Quelles formes prend et devrait prendre la coopération économique décentralisée ? Ne remet-elle pas en cause la nature même de la coopération décentralisée en investissant des activités jusqu'alors réservées aux entreprises et au monde marchand ? Telles sont les différentes questions à l'origine de cet appel à articles.

En guise de cadrage, il convient d'abord de revenir sur l'itinéraire de la coopération décentralisée. Celle-ci a été rapidement traversée par des débats, propres au champ de l'aide au développement, entre les défenseurs d'une approche par la solidarité et les tenants d'une conception tournée prioritairement vers le

développement économique. Cette coexistence de plusieurs approches reflète dans une certaine mesure la difficulté d'établir un dialogue entre le milieu économique et celui de la solidarité. Ce problème est lié dans une large mesure aux résultats mitigés de l'aide et de la coopération au développement mais aussi au fait que la question traditionnelle « aide ou commerce ? » n'a pas été tranchée : on se trouve alors aujourd'hui dans une situation intermédiaire, à la fois dans la coopération d'aide au développement et dans les questionnements sur les leviers économiques sous-jacents. Le champ de la coopération décentralisée est ainsi parti des questions de solidarité, notamment en France, puis a progressivement intégré la notion de réciprocité qui est venue interroger ce domaine ; c'est ce que Gleizal et Stephan (2006) appellent « la valorisation économique » des acteurs du Sud. Plus récemment, sont apparues l'intégration de la dimension économique dans la coopération décentralisée et l'émergence de ce concept de la coopération économique décentralisée.

Ce contexte général étant posé, il est utile de considérer les différents jalons qui ont favorisé le passage de la coopération décentralisée à la coopération économique décentralisée. Le premier jalon est la construction progressive d'un paradigme du territoire vu comme une entité économique cohérente face aux mutations globales. La coopération économique décentralisée est en effet au centre d'un faisceau de mutations, notamment au moment des crises économiques, sociales et écologiques. Les programmes de développement durable local ont ainsi été promus comme des vecteurs d'adaptation à ces crises (Djefflat et Boidin 2010). Ces programmes se sont construits dans un contexte de globalisation et de vulnérabilité aux chocs extérieurs, où le développement local est alors vu comme impératif, mais aussi dans un contexte d'avènement de l'économie de la connaissance et de montée en puissance de l'économie sociale et solidaire. Il est intéressant de constater cette construction du territoire comme entité économique qui a traversé des étapes dans la littérature depuis les apports de Marshall (1891) jusqu'aux contributions plus récentes (Becattini 1989, Perrat 1993), avant d'arriver à la notion de réseau comme forme supérieure d'organisation du territoire. C'est une construction qui s'est donc faite progressivement.

Il existe alors une ambivalence de la mutation des acteurs économiques face aux crises et aux instabilités : cette mutation est à la fois celle de la coopération et de la concurrence des territoires. Cette coexistence de la coopération et de la concurrence sur un territoire s'est vue renforcée par l'émergence et le poids croissant de certains acteurs devenus centraux sur le territoire, tels que les entreprises, les migrants et les institutions intermédiaires (Chambres de commerce, Chambres des métiers,

associations patronales, syndicats etc.). Dans ce contexte de redéfinition des forces en présence, les innovations institutionnelles se sont multipliées. Ainsi, la « responsabilité sociale (ou sociétale) des entreprises » devient un thème central face au « tout économique » et aux gains à outrance ; les partenariats multipartites entre acteurs publics et privés, marchands et non marchands, prennent une ampleur non négligeable.

Toutes ces évolutions doivent en outre être mises en perspective avec les réalités au Sud. Les modèles orthodoxes ont dominé les politiques publiques ces trois dernières décennies à la suite des programmes d'ajustement structurel. Ces mutations ont forgé la vision du développement au Sud et en particulier la diversification des besoins par apport aux nouvelles exigences du marché, de la compétitivité et de l'ouverture. Ces besoins ne sont, cependant, pas identiques : ils varient selon le niveau de développement, de plus en plus hétérogène avec des pays émergents, des pays en développement et d'autres pays pauvres très endettés. Les collectivités territoriales tout comme les autres intervenants se trouvent devant une nouvelle réalité, notamment l'hétérogénéité des besoins, à laquelle ils doivent s'adapter (Djefflat 2006).

Plusieurs pistes de réflexion se présentent et pourraient être explorées dans les propositions d'article. A titre d'exemple : quel est le nouveau rôle économique de la coopération décentralisée au Sud : accompagner des associations ? Aider à former pour les nouveaux besoins ? Encourager des entreprises à se développer ? Quels sont les risques associés de dérive marchande ? Comment concevoir cette nouvelle coopération insérée dans l'économie de la connaissance au Nord et au Sud ? Comment concevoir ces nouvelles capacités de transfert ? Quels rôles devront jouer les institutions de la connaissance qui ont été plutôt marginalisées jusque là ? Quels sont les liens entre la coopération économique décentralisée et la responsabilité sociale des entreprises ou plus largement le développement durable ?

Références

Becattini G. (1989) « Les districts industriels en Italie », in Maruani M., Reynaud E., Romani C. (eds), *La flexibilité en Italie*, Syros Alternatives,

Djefflat A. (2006) « La coopération décentralisée face aux besoins changeants des pays du Sud » in B. Gallet, A. Bekkouche et Y. Villard (2006), *La coopération décentralisée change-t-elle de sens ?* Collection référence, Citées Unies France, pp.104-125

Djefflat A., Boidin B. (dir.) (2010) « Coopération décentralisée et développement durable » Vol. 1, n° 1 | Mai, <http://developpementdurable.revues.org/8385> (revue électronique).

Gleizal J.J., Stephan V. (2006), Entre théorie et pratique, le moment actuel de l'action internationale des collectivités locales : l'exemple de la maison internationale de Grenoble » in B. Gallet, A. Bekkouche et Villard Y., *La coopération décentralisée change-t-elle de sens ?* Collection référence, Citées Unies France, pp.126-134

Marshall A. (1891) *Principles of Economics*, London : MacMillan

Perrat J. (1993) « Innovation, territoire et nouvelles formes de régulation : de la proximité à l'externalité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 509-525.

Ouverture disciplinaire:

Compte tenu du caractère interdisciplinaire de la notion de coopération décentralisée, le numéro est ouvert à des propositions émanant de différentes disciplines : économie, gestion, sociologie, droit etc.

Echéancier :

- Envoi des propositions de papiers : fin Avril 2015 (deux pages maximum incluant des éléments bibliographiques)
- Réponses des éditeurs aux propositions de papiers : mi Mai 2015
- Envoi des articles complets par les auteurs : mi-septembre 2015
- Publication du numéro : juillet 2016

Contacts :

Les propositions de résumés et de papiers doivent être envoyées aux adresses suivantes :

abdelkader.djeflat@univ-lille1.fr

bruno.boidin@univ-lille1.fr